# MIGRATION



### QU'EST-CE QUE LA MIGRATION?

La migration humaine se caractérise par le **déplacement** de groupes de personnes d'un endroit à l'autre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières d'un pays. Selon la plupart des scientifiques, les premiers humains, nos lointains ancêtres, ont vu le jour en Afrique. Tout au long de l'histoire, les peuples ont donc migré toujours plus loin pour finalement se répandre sur la planète toute entière.

La migration est un phénomène planétaire et intemporel. C'est également un processus complexe, dynamique et capricieux, dont les mouvements sont difficilement prévisibles. Les raisons qui poussent les gens à se déplacer sont aussi nombreuses que les migrants eux-mêmes: ce peut être pour des motifs politiques, professionnels, économiques, émotionnels et /ou psychologiques, ou comme conséquence de la guerre, la persécution, le regroupement familial ..

Lorsqu'on s'intéresse aux migrations, on comprend rapidement qu'il peut exister des facteurs qui poussent une part de la population à quitter son pays d'origine et des éléments qui attirent les migrants vers pays de destination. Les motifs d'un départ peuvent être multiples, pauvreté, changements climatiques, exode rural, régimes dictatoriaux, conflits armés, guerres, insuffisances des systèmes de santé ou de l'éducation... Les éléments qui attirent les migrants peuvent être la nécessité pour les pays industrialisés à combler leur déficit démographique, mais aussi le nombre d'emplois sur le marché du travail, la sécurité, les membres de la famille que l'on souhaite rejoindre,...

Les flux migratoires existent partout dans le monde et non pas seulement du Sud vers le Nord. On peut également assister à des déplacements de populations à l'intérieur d'un même pays. Pensez à l'exode rural, ou au cas des réfugiés palestiniens qui, depuis la guerre de 1948, ont fui leur propre pays. Les déplacements Sud-Sud représentent 33% du total des flux migratoires, à savoir presque autant que les 40% du flux Sud-Nord. En revanche, le modèle de migration du Nord vers le Sud ne compte que pour 5%.

#### **POLITIQUE MIGRATOIRE**

Les flux migratoires doivent être correctement gérés afin d'assurer la sécurité de toutes les parties concernées et de respecter les droits de l'homme et plus particulièrement les droits spécifiques des réfugiés.

L'actuelle politique migratoire de la Belgique fait la distinction entre la migration légale et la migration illégale. La migration régulière se caractérise par des séjours aussi bien courts que longs. Un séjour court correspond à une présence de moins de trois mois. Ceux-ci incluent par exemple les touristes, les journalistes ou les personnes qui viennent travailler ici pour peu de temps. En ce qui concerne les séjours longs, il existe trois statuts juridiques: la migration économique, la protection (réfugiés) ou la régularisation (accès à la nationalité). La majorité des migrants arrivent par le biais du regroupement familial (50%), en faisant venir un membre de la famille, ou leur fiancé(e) pour se marier ... Les étudiants qui viennent étudier en Belgique ainsi que les migrants économiques sont également englobés dans la simple migration. De manière générale, le migrant prépare calmement son départ, sa décision est prise sans contrainte et il choisit librement le pays dans lequel il désire vivre. Il en va autrement pour les personnes en quête de protection. En Belgique, cela se fait par la procédure d'asile, qui examinera si elle ou lui peut être reconnu comme réfugié. Les personnes entamant une telle procédure ont le statut de demandeurs d'asile.



Selon la Convention de Genève, un <u>réfugié</u> est une personne qui éprouve une crainte bien fondée d'être poursuivi pour des raisons de race, de religion, de nationalité, d'appartenance à un groupe social ou pour ses convictions politiques, qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité, et qui ne peut ou ne veut – par crainte – faire appel à la protection de ce pays ou qui, apatride et ne séjournant pas dans le pays de sa résidence habituelle, ne peut ou, n'ose y retourner.

On distingue également différents types de réfugiés. Pensez aux réfugiés syriens fuyant la guerre ou aux Erythréens qui s'opposent à la dictature en place dans leur pays. Certains peuvent avoir le statut de réfugié pendant des années, voire des générations, souvent dans leur propre pays, il suffit de penser aux réfugiés palestiniens et sahraouis.

<u>En fonction de la nature du conflit</u>, certains de ceux qui fuient une guerre ou une guerre civile ne reçoivent pas le statut de réfugiés. Ils peuvent alors tomber sous le statut de **Protégé Subsidiaire**. Comme tous les citoyens du pays sont à risque, le principe de poursuite individuelle ne s'applique pas. Ces personnes ne peuvent dès lors s'appuyer sur la Convention de Genève pour être protégées.

Une dernière possibilité de migration régulière vers la Belgique passe par la **régularisation**, qui peut alors procéder de deux façons. La <u>Régularisation pour motifs humanitaires</u> est une procédure d'exception appliquée dans les situations où un migrant ne peut bénéficier d'une autre procédure de régularisation de séjour mais où il a néanmoins une raison de rester en Belgique, ce qui souvent constitue le seul moyen d'empêcher la violation des droits de l'homme. En revanche, le migrant peut introduire une demande de régularisation pour motifs médicaux en cas de maladie grave, s'il n'existe pas de traitement adéquat dans son pays ou si celui-ci n'est pas accessible.

La migration irrégulière est souvent assimilée aux illégaux, ou « sans papiers ». Une désignation stigmatisante pour les personnes séjournant dans notre pays sans résidence légale. Soit leur demande d'asile fut rejetée, soit ils ne l'ont jamais introduite et vivent depuis leur arrivée en Belgique sans statut juridique et privé de tout droit. Selon une <u>estimation</u> faite en 2016 entre 85.000 et 160.000 sans-papiers vivraient en Belgique, souvent dans des situations précaires.



## LA « FORTERESSE EUROPÉENNE » EN CRISE

Actuellement nous sommes confrontés à une grave <u>crise de réfugiés</u>, avec un nombre encore jamais égalé, depuis la Seconde Guerre mondiale, de déplacements forcés pour fuir la guerre, les violences et la persécution. Fin 2014 et selon l'ONU, 60 millions de personnes ont pris la fuite. Les conflits armés comme ceux du Mali, de la <u>Syrie</u> ou encore en Libye constituent les principales causes de départs. <u>La hausse des inégalités</u> entre les différents pays également. Les intérêts économiques et la responsabilité de l'Occident sont deux autres causes qu'il ne faut pas non plus sous-estimer.

<u>L'impact de la crise des réfugiés</u> en Europe est relative en comparaison avec la crise dans les pays en voie de développement. Sur les 60 millions de déplacés forcés à travers le monde, 86% vivent dans les pays en développement. Ainsi, le Liban accueille plus de 1.174.690 millions de réfugiés, un chiffre qui équivaut à 27% de sa population. En Belgique, cela correspondrait à près de trois millions de réfugiés. Par comparaison, en 2015 la Belgique reçut 35 476 demandes d'asile et 10 783 personnes ont bénéficié de protection.

Les pays occidentaux ont tendance à durcir toujours davantage leur politique de migration, ce qui peut entraîner un certain nombre d'effets pervers. Même si l'accès à la procédure d'asile constitue un droit international, les réfugiés ne peuvent que difficilement atteindre l'Europe par voie légale et sécurisée. Souvent ils paient des passeurs et entreprennent un dangereux voyage. Beaucoup meurent en route. En 2015 plus de 1 million de personnes atteignirent l'Europe, par exemple en traversant la Méditerranée. En 2015, 5.350 d'entre eux ne survécurent pas à la traversée.

Une fois arrivés en Europe, c'est le **R**èglement **Dublin** qui fait loi, lequel suggère qu'un seul pays européen est habilité à examiner une <u>demande d'asile</u>. A cet effet, le pays a le droit de renvoyer le demandeur d'asile vers le pays de sa première demande, c'est-à-dire en général le pays par où il/elle entra dans l'UE. Une règle injuste, qui soumet les pays frontaliers tels que l'Italie; l'Espagne et la Grèce à une pression énorme.

En 2015, l'Europe ferma ses frontières extérieures et conclut un accord controversé avec différents pays en Europe. En vertu de cet accord les réfugiés arrivés illégalement en Grèce peuvent être renvoyés. Il est également question d'un système « one in, one out » : pour chaque réfugié qui est renvoyé de la Grèce vers la Turquie, l'UE s'engage à en accueillir un autre. Selon <u>Amnesty International</u> et d'autres ONG, cela est tout simplement illégal.

L'Union Européenne a massivement investit dans la surveillance de ses frontières et la lutte contre l'immigration clandestine, mais elle n'offre que peu d'alternatives aux réfugiés. Le budget de <u>Frontex</u>, nom de l'opération quasi militaire pour la protection des frontières de l'UE, est passé de 19 millions en 2006 à 97 millions en 2014 et reçut en 2015, 114 millions d'euros. Un certain nombre de <u>sociétés multinationales</u>, telles que Siemens, Airbus et Saab, gagnent des milliards grâce à la fermeture des frontières.

La manière dont la migration régulière est organisée ravive les inégalités. C'est ainsi que quelqu'un ne peut demander le regroupement familial que si le/la conjoint(e) dispose d'un capital suffisant. Souvent, les gens qui fuient paient des sommes énormes aux passeurs.

Un problème supplémentaire est que vous ne pouvez obtenir un permis de travail par le biais de la migration économique que si vous avez assez de qualifications ou de compétences spécifiques. Les personnes qui arrivent ici ont en fait déjà été filtrées par le biais d'une procédure de sélection, car seuls les plus riches et suffisamment instruits sont admis.

Migration et asile constituent souvent un obstacle en politique. Divers partis prônent d'autres points de vue qu'ils défendent avec force. On oublie souvent que les migrants sont des êtres humains. Un langage dur et un choix des mots intransigeant ne sont pas sans conséquences. Perceptions erronées et **préjugés** ont souvent la belle vie et s'expriment dans le racisme, la discrimination et la xénophobie.





L'augmentation récente du nombre de migrants arrivant en Europe a fait éclore un bon nombre de points sensibles. Dans le même temps, elle a suscité une solidarité sans précédent envers ceux qui sont dans le besoin. Ainsi, de nombreuses <u>initiatives citoyennes</u> d'aide aux réfugiés sont nées. Par exemple, des manifestations «<u>welcome refugees</u>» ont eu lieu dans toute l'Europe, beaucoup de gens ont envoyé des <u>fournitures d'urgence à Calais</u>, ... Tous les jours, des citoyens en désaccord avec la politique migratoire actuelle, ont montré leur bon cœur. En effet, la xénophobie à l'égard des migrants relève, le plus souvent, de « la peur de l'inconnu». Offrir un signal positif est primordial afin de démentir les multiples mythes qui circulent.

Il est également important d'attirer l'attention de la classe politique sur ses obligations et le respect des droits de l'homme. De nombreuses organisations sur le terrain essayent de convaincre les politiques de suivre une autre voie. La Coalition en matière de migration essaye entre autres de discréditer les <u>mythes</u> sur lesquels repose la politique et d'envoyer un signal fort.



#### LE SAVIEZ-VOUS?

- En 2050, on estimerait à environ 250 millions le nombre de réfugiés climatiques.
- Depuis l'an 2000, les États membres de l'UE, ainsi que la Norvège, le Liechtenstein, la Suisse et l'Islande ont expulsé des millions de personnes, ce qui leur a coûté au moins 11,3 milliards d'euros.
- La migration réduit les inégalités dans le monde. Les « rémittences », à savoir largent que les migrants envoient à leurs familles dans leur pays dorigine, s'élèvent à un montant quatre fois supérieur à l'aide publique au développement.
- En Belgique, 8.000 migrants sont chaque année envoyés dans des centres fermés. Ainsi, la Cour Européenne des Droits de l'homme a déjà condamné la Belgique à plusieurs reprises.



- Que pensez-vous de l'ouverture des frontières ?
- Que pensez-vous <u>des stéréotypes</u> qui circulent au sujet des migrants?
- Pensez-vous que la politique européenne sur la migration et les réfugiés est bien élaborée ?

## **UNITE PÉDAGOGIQUES**

• Animation <u>Between 2 worlds</u>

• Outils <u>Les femmes et la migration</u>

• Outils <u>Boite à outils</u>

• Information <u>10 préjugés sur la migration</u>

• Expo Les émigrants belges d'hier : un miroir pour aujourd'hui